

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 février 2024

---

DÉNONCER LE NETTOYAGE ETHNIQUE DES POPULATIONS ARMÉNIENNES DU  
HAUT-KARABAKH PAR L'AZERBAÏDJAN - (N° 2071)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AE8

présenté par  
Mme Gatel et M. Bourlanges

### ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 24, substituer au mot :

« soumettre »,

le mot :

« conformer ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel. Juridiquement, les États se conforment aux décisions de la justice internationale.